

L'excédent commercial en dessous de 1% du PIB depuis 2012

Les exportations agricoles marocaines vers l'Union européenne marquent une pause. Après une croissance annuelle moyenne de 5,3% entre 2006 et 2011, elles ont pratiquement stagné à partir de 2012. Cette évolution cache certes d'importantes fluctuations d'une année à l'autre, mais la tendance est là. Les expéditions de tomates stagnent, celles des agrumes baissent quand les ventes de crustacés, mollusques et coquillages frémissent.

Les échanges agricoles avec l'Union européenne (UE) s'essoufflent. Après une hausse de 5,3% en moyenne entre 2006 et 2011, les exportations marocaines vers ce marché communautaire ont marqué une croissance moyenne quasi nulle à partir de 2012, selon le rapport annuel 2015 de Bank Al-Maghrib. Toutefois, d'importantes fluctuations d'une année à l'autre sont relevées. Par produit, détaille le document de la Banque centrale, les ventes d'agrumes ont accusé une baisse de 11,3% en moyenne annuelle contre une progression de 8,5%. Quant aux expéditions de tomates fraîches, elles ont stagné après une amélioration de 22%. Idem pour les exportations de crustacés, mollusques et coquillage qui n'ont augmenté que de 0,8% contre 8%.

Côté importations, le rapport fait état d'une décélération à 9,5% contre 20,5% avant 2012. Toutefois, note Bank Al-Maghrib les achats d'huile de soja ont nettement progressé après l'entrée en vigueur de l'Accord. Leur part est ainsi passée de 7,4 à 48%. En revanche, les approvisionnements en blé, tributaires des conditions climatiques et exclus des schémas de démantèlement de l'Accord, ont vu leur part tomber à 52,3% après 54,7%.

Dans ces conditions, l'excédent commercial agricole vis-à-vis de l'Union européenne a marqué un recul, revenant de 1,1% du produit intérieur brut (PIB) en moyenne entre 2005 et 2011 à 0,7% au cours des années de l'Accord. En 2015, ce ratio s'est établi à 0,8% pour un solde avoisinant les 7,98 milliards de DH. L'année dernière, le Maroc a exporté pour plus de 21 milliards de DH en produits agricoles et importé l'équivalent de 13 mil-



Les ventes d'agrumes ont accusé une baisse de 11,3% en moyenne annuelle contre une progression de 8,5%.

liards, soit donc un solde d'environ 8 milliards. Pour rappel, l'Accord agricole entre le Maroc et l'Union européenne signé le 13 décembre 2010 est entré en vigueur le 1er octobre 2012. Il prévoit une libéralisation des échanges des produits agricoles, agroalimentaires et halieutiques. «Les dispositions relatives à l'agriculture et à la pêche de l'Accord d'association conclu en 2000, souligne la Banque centrale, ont été remplacées par deux protocoles, le premier à l'export et le second à l'import».

L.M.

L'excédent commercial agricole vis-à-vis de l'UE est passé de 1,1% du PIB en moyenne entre 2005 et 2011 à 0,7% au cours des années de l'Accord.

Évolution des échanges dans le cadre de l'accord agricole avec l'UE

En millions de dirhams	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Exportations	15 724,6	16 337,8	17 723,7	18 686,2	18 451,5	19 143,3	21 336,7	20 912,3	22 325,0	24 722,3	21 049,6
Importations	7 236,3	6 037,5	10 661,4	15 439,5	9 963,2	12 210,9	15 988,6	14 156,1	14 776,2	20 038,2	13 078,1
Solde commercial	8 488,2	10 300,3	7 062,3	3 246,7	8 488,2	6 932,4	5 348,1	6 756,2	7 548,8	4 684,1	7 971,5
Solde en % du PIB	1,6	1,8	1,1	0,5	1,1	0,9	0,7	0,8	0,8	0,5	0,8